



Dossier de presse

Lamballe-Armor, le lundi 16 février 2026

Les landes et bocage de La Poterie classés Réserve naturelle régionale

Ce vendredi 13 février 2026, la Région Bretagne a validé, en session, le classement des landes et bocage de La Poterie en réserve naturelle régionale (RNR).

Porté par l'agglomération Lamballe Terre & Mer, la commune de Lamballe-Armor et l'association VivArmor Nature, le projet avait été sélectionné en 2021, par la Région Bretagne, lors d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), avec trois autres sites naturels, parmi douze candidats. S'en est suivi un travail de concertation de près de 2 ans avec différents usagers concernés par le projet de RNR pour aboutir au projet définitif.

Ce classement permet de renforcer la protection du patrimoine naturel et culturel exceptionnel des landes et bocage de La Poterie, tout en conciliant les activités humaines respectueuses du site. Cette réserve vient compléter le réseau des 10 RNR déjà existantes en Bretagne.

Les landes et le bocage de La Poterie : un site d'une grande richesse

Un sol unique

Le site tire toute son originalité du socle géologique sur lequel il repose : le Gabbro de Trégomar. Cette roche volcanique, rare en Bretagne, s'étend sur une dizaine de km² au Nord-Est de La Poterie, à Lamballe-Armor. L'altération de cette roche, sous l'action de la pluie et du gel pendant des millions d'années, a contribué à la formation d'argiles particulières.

De la nature à l'Homme...

Sur plus d'un millénaire, cette argile a été exploitée par l'Homme pour la confection de poteries. De cette activité demeurent les nombreuses excavations d'argile au sein des landes, qui forment désormais un réseau de plus de 400 mares d'une densité remarquable. Le bocage, planté par l'Homme, et encore relativement bien préservé dans le secteur, constitue également un héritage qui contribue à la richesse du site.

De l'Homme à la nature...

Cette singularité géologique et les pratiques passées ont contribué à l'installation d'un millier d'espèces animales et végétales. Parmi elles, on peut recenser la présence d'espèces rares ou protégées, souvent menacées en raison de leur fragilité :

- 18 espèces de plantes à forts et très forts enjeux du fait de l'état préoccupant de conservation de leur population,
- 11 espèces d'amphibiens (toutes les espèces de tritons de France et la population la plus à l'ouest du Triton crêté en France),
- Les 7 espèces de reptiles du département, dont la très menacée Vipère péliade,
- 32 espèces de libellules, notamment le rare Leste des bois, lui aussi menacé en Bretagne,
- 41 espèces de papillons de jour avec le Miroir ou encore l'Hespérie du Brome...

La concertation : une composante indispensable au classement en réserve naturelle régionale

Le projet initial de demande de classement en réserve naturelle régionale a été sélectionné, en 2021, par la Région Bretagne dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt.

A compter de 2023, sur une période de 2 ans, l'agglomération Lamballe Terre & Mer, la commune de Lamballe-Armor et l'association VivArmor Nature, appuyés par la Région Bretagne, ont construit le projet final en concertation étroite avec les experts scientifiques, associations naturalistes, propriétaires fonciers, et l'ensemble des usagers du territoire (agriculteurs, chasseurs...) .

Ainsi, propriétaires et exploitants agricoles ont été consultés afin de donner un avis quant au classement de leurs parcelles. Ces échanges ont abouti à l'engagement de 38 propriétaires privés et 4 propriétaires publics, pour un périmètre final de 159,12 ha. Seuls les propriétaires volontaires sont concernés par le classement. Cette démarche proposée vise ainsi à ancrer la RNR sur le territoire et qu'elle soit en ce sens un espace partagé et compris dans ses objectifs et sa finalité.

Ce classement en réserve naturelle régionale vise à une meilleure préservation du patrimoine historique et naturel des landes et bocage de La Poterie. Cette nouvelle RNR permettra en ce sens de concilier notamment les usages existants et la nécessaire préservation du site naturel. Elle renforce ou crée des restrictions spatiales et/ou saisonnières sur certains milieux sensibles grâce à une réglementation adaptée et une sensibilisation associée.

De plus, elle a aussi pour vocation de sensibiliser le public, de manière intergénérationnelle, par la bonne connaissance et compréhension de ce patrimoine commun.

Le fonctionnement de la réserve naturelle régionale des landes et bocage de La Poterie

3 cogestionnaires

L'agglomération Lamballe Terre & Mer, la commune de Lamballe-Armor et l'association VivArmor Nature seront les cogestionnaires du site, une fois ceux-ci officiellement désignés par la Région Bretagne au 1^{er} semestre 2026.

Lamballe Terre & Mer, avec un poste de conservateur de la réserve, et VivArmor Nature, avec un poste de chargé de mission scientifique, élaboreront le plan de gestion de la réserve, document cadre central pour définir et organiser les opérations sur toute la durée du classement.

Conjointement avec Lamballe-Armor, troisième cogestionnaire désigné, les trois structures assureront la gestion, la connaissance, l'animation et la sensibilisation du public sur le site.

Les 3 gestionnaires seront accompagnés d'un conseil scientifique et d'un comité consultatif de gestion présidé par la Région Bretagne.

Une concertation qui perdure

Le classement des landes et bocage de La Poterie en réserve naturelle régionale implique la création, par la Région Bretagne, d'un comité consultatif de gestion. Il est composé de représentants des partenaires institutionnels, propriétaires publics et privés, usagers du territoire et d'experts de la protection de l'environnement. Chaque acteur est ainsi représenté pour faire vivre cet espace naturel protégé et participer aux choix de gestion qui y sont faits.

En dehors de ce comité de gestion, d'autres espaces de concertation au plus près des riverains et visiteurs seront progressivement mis en place (groupes de travail, café-débat...). Les gestionnaires resteront disponibles pour échanger avec les propriétaires et les usagers de manière individuelle.

Une réserve qui continue à accueillir les usagers

Outre les actions de sensibilisation proposées, la réserve naturelle régionale des landes et bocage de La Poterie est ouverte au public. Les activités humaines y sont cependant réglementées afin de garantir des pratiques compatibles avec la fragilité des milieux. Ce règlement, construit en concertation étroite avec les acteurs concernés, peut être consulté sur les sites internet de Lamballe Terre & Mer et de la Ville de Lamballe-Armor.

Point presse du lundi 16 février 2026, 15h, Mairie de La Poterie (Lamballe-Armor)

En présence de :

- Carole LE BECHEC, conseillère régionale déléguée aux réserves naturelles régionales - Région Bretagne,
- Jean-Luc BARBO, Vice-Président en charge des Transitions écologiques et enjeux de biodiversité - Agglomération Lamballe Terre & Mer,
- Philippe HERCOUET, Maire de Lamballe-Armor et référent EPCI - Région Bretagne
- Nathalie BOUZID, Adjointe en charge du sport et référente sur le territoire de La Poterie - Ville de Lamballe-Armor
- Hervé GUYOT, Président de VivArmor nature,
- Sarah FOUREST, Chargée de projet Réserve Naturelle Régionale - Agglomération Lamballe Terre & Mer,
- Pierre-Alexis RAULT, Chargé de mission biodiversité - VivArmor Nature.

Contact presse

Florence Baëhl

florence.baehl@lamballe-terre-mer.bzh

LES 10 RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES DE BRETAGNE

- La réserve naturelle régionale du marais de Sougéal (35)
- La réserve naturelle régionale des landes de Monteneuf (56)
- La réserve naturelle régionale de l'étang du Pont de Fer (56)
- La réserve naturelle régionale des étangs du Petit et Grand Loc'h (56)
- La réserve naturelle régionale des landes et marais de Glomel (22)
- La réserve naturelle régionale du sillon de Talbert (22)
- La réserve naturelle régionale des landes, prairies et étangs de Plounérin (22)
- La réserve naturelle régionale des landes du Cragou et du Vergam (29)
- La réserve naturelle régionale des sites géologiques de la presqu'île de Crozon (29)
- La réserve naturelle régionale des marais, dunes et baies de Guissény (29)